Bien qu'il soit assuré par diverses compagnies, le service téléphonique au Canada est uniforme grâce à l'établissement de spécifications d'interface, de normes de rendement — qui répondent ou sont supérieures à celles recommandées par le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) et le Comité consultatif international de radiocommunications (CCIR) et de tarifs de partage des frais. Les utilisateurs ont donc l'énorme avantage de pouvoir communiquer directement, au moyen de leur autocommutateur privé. avec tous les abonnés du Canada et de nombreux pays étrangers.

La conversion de la technologie analogique à la technologie numérique dans le domaine de la transmission de la voix au Canada va bon train. On a entamé pour de bon la conversion du réseau téléphonique il y a environ dix ans et on y procède rondement. On estime que 75 pour cent du réseau de commutation de transit interurbain et une proportion légèrement inférieure du réseau local sont déjà convertis. Un système de radiocommunications numérique de 90 Mbit d'une portée supérieure à 6 000 km a été mis en place au début des années 1980. On a élargi sa portée depuis. Un câble transcontinental enfoui d'une longueur de 7 000 km, comportant 12 fibres optiques fonctionnant à 545 Mbit par paire, entrera en fonction en 1990. La dernière section de ce câble fera usage de fréquences laser à la fine pointe de la technologie.

Pour parvenir à effectuer ces importants travaux de conversion à la technologie numérique, le Canada a conçu ses propres produits, a acquis un savoir-faire à la fine pointe de la technologie pour la fabrication et a modernisé ses méthodes de construction. Étant donné la complexité croissante du réseau, il a amélioré et accru ses systèmes d'acquisition de données pour surveiller le rendement de l'ensemble du réseau et réduire les frais d'entretien. La capacité du réseau, en ce qui concerne le trafic, s'en trouve dès lors accrue.



Équipement de surveillance transportable RSM-200T